

A tous les adhérents et amis d'Eau-Secours-Briançonnais (ESB)

Bilan d'un "COPIL bidon" au Monétier ...

L'histoire est la suivante.

Il s'agit de la fourniture d'eau sur la commune du Monétier les Bains, sujet qui intéresse directement les usagers et donc notre association.

Notre association participait à la « commission extra municipale Eau » depuis sa création le 13 juin 2014 (élus et citoyens de la commune). Dans ce cadre la question de la pose des compteurs a été discutée le 6 août 2015 mais a disparu pendant une année pour réapparaître le 19 juillet 2016, toutes les décisions ayant été prises sans concertation avec la commission.

À l'automne 2016, la commune du Monétier a engagé la pose des compteurs et annoncé la création d'un comité de pilotage (COPIL). Participants : Mme le maire Anne-Marie FORGEOUX, le 1^{er} adjoint Roger GUGLIELMETTI, 2 conseillers municipaux (Edmond CADET, Alain BOITTE), les services municipaux ... et des membres du conseil d'administration d'ESB (Yves MITTAINE, Danièle LAVIN ou Patrick REY selon les disponibilités).

Le COPIL s'est réuni 7 fois, sous très forte pression d'agenda ce qui a été préjudiciable à ses travaux.

Nous avons participé de bonne foi à ces discussions.

Après avoir bien pris en compte les différents aspects du sujet, nous avons dit que nous n'approuvions pas la tarification choisie par les élus et nous en avons proposé une autre. Nous avons expliqué pourquoi. Nous avons exprimé notre position à plusieurs reprises en réunion et l'avons confirmée par message électronique. (*message disponible sur simple demande*)

Notre désaccord étant constaté au sein du "COPIL", c'est la tarification retenue par les élus qui sera proposée au conseil municipal (CM).

Pour atténuer la très forte augmentation de la facture d'eau nous avons aussi proposé qu'une partie des coûts de l'installation des compteurs soit prise en charge par le budget général de la commune (ce qui est légalement possible). Cette possibilité n'a pas été retenue non plus par les élus.

Nous sommes toutefois convenus avec eux que la délibération précisera que "*cette tarification sera réexaminée dans un an notamment au regard des données de consommations qui seront alors disponibles*".

Or, lors de la présentation en CM le 10 mai dernier, aucune mention n'est faite de notre désaccord au sein du COPIL sur la tarification, et encore moins de ses raisons : pas un mot !

Et la délibération est modifiée d'un coup de baguette magique pour devenir : la tarification « *sera réexaminée au regard de la réalité des consommations observées chez les usagers* » Ce qui revient à renvoyer le réexamen de la tarification aux calendes grecques.

Cette présentation en Conseil Municipal des travaux du COPIL a été outrageusement incomplète et biaisée. Nous regrettons vivement cette expérience déplaisante de « démocratie participative » !

Yves MITTAINE
Président d'Eau-Secours-Briançonnais
contact@esb-briancon.org

Juin 2017